

Genou Plié® 3 MPC

Information de service & garantie limitée

Garantie

Le genou Plié® 3 MPC est fourni avec une garantie limitée à 36 mois. Freedom Innovations garantit que le produit est exempt de défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie limitée est applicable aux genoux utilisés selon les recommandations du fabricant. L'entretien requis par le fabricant et les intervalles de maintenance doivent être suivis rigoureusement pour maintenir la garantie. Les accessoires tels que la batterie et chargeur de batterie sont fournis avec une garantie de 12 mois.

Intervalles pour entretien et maintenance

Pour maintenir la garantie limitée, le genou Plié® 3 MPC doit être retourné au fabricant pour inspection gratuite à 12 et 24 mois d'intervalle (les intervalles de temps sont sujets à changement). Le produit sera inspecté pour fonctionner correctement. Les réparations obligatoires et les mises à jour seront effectuées, sans frais. Une unité de genou de prêt sera fournie pour une utilisation pendant le service d'inspection. Bien qu'il incombe en dernier ressort à l'utilisateur et à son prothésiste de se conformer aux exigences de service et d'entretien, Freedom Innovations tentera d'aviser le prothésiste de chaque échéance d'entretien obligatoire.

Garantie Limitée du genou Plié® 3 MPC

Sous réserve d'une utilisation et d'une usure normales, Freedom Innovations garantit que l'ensemble des produits et services fournis est exempt de défauts matériels et de fabrication ; à condition que les produits soient utilisés de manière habituelle et appropriée conformément au mode d'emploi, sans qu'aucune modification non approuvée n'ait été apportée, et qu'ils soient adaptés par, ou sous la surveillance directe de praticiens certifiés/habilités.

Les garanties accordées en vertu des présentes sont effectives à compter de la date d'émission de la facture. La durée initiale de la garantie aménagée applicable au genou Plié® MPC Freedom Innovations est de 36 mois, à condition que le produit soit soumis aux contrôles techniques obligatoires des 12ème et 24ème mois. Pour plus d'informations relatives à cette garantie initiale aménagée, veuillez consulter les Termes et Conditions Générales. La durée de la garantie aménagée applicable au genou Plié® MPC Freedom Innovations peut être étendue à 24 mois supplémentaires, à condition que le produit soit soumis aux contrôles techniques obligatoires des 36ème et 48ème mois.

La garantie aménagée décrite aux présentes, ne couvre pas la batterie, le chargeur de la batterie, les adaptateurs et accessoires en option (chacun étant couvert par une garantie séparée) ou les prises d'essai. Elle ne couvre pas non plus toute altération, réparation ou substitution de pièces effectuées par un tiers qui, selon Freedom Innovations, affectent matériellement ou défavorablement tout ou partie du produit, ainsi que tous dommages dus à des accidents, dommages superficiels, dégâts des eaux anormaux, négligences, mauvaise utilisation ou utilisation au-delà des capacités du produit, ou pièces endommagées pour cause de mauvaise installation.

LES GARANTIES EXPRESSEMENT SUSMENTIONNEES REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, ECRITES OU ORALES, Y COMPRIS, MAIS SANS SE LIMITER A, TOUTES LES GARANTIES DE COMMERCIALISABILITE OU D'APTITUDE A UNE UTILISATION PARTICULIERE, OU AUTRE, TOUTES CES GARANTIES ETANT, PAR LA PRESENTE, ECARTEES ET EXCLUES PAR FREEDOM INNOVATIONS. EN AUCUN CAS FREEDOM INNOVATIONS NE PEUT ETRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, SPECIAUX, ACCESSOIRES OU CONSECUTIFS, QUAND BIEN MEME FREEDOM INNOVATIONS AURAIT PU EN ETRE AVERTIE (SOUS RESERVE QU'UNE TELLE EXCLUSION OU LIMITATION QUANT AUX DOMMAGES INDIRECTS, SPECIAUX, ACCESSOIRES OU CONSECUTIFS NE SOIT PAS CONTRAIRE A LA LOI). CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 DES TERMES ET CONDITIONS GENERALES, LA RESPONSABILITE GLOBALE DE FREEDOM INNOVATIONS AU TITRE DU CONTRAT (ET DONC DE CETTE GARANTIE) NE POURRA JAMAIS DEPASSER LE PRIX PAYE PAR LE CLIENT POUR LES PRODUITS ACHETES. DANS LES CAS OU LA NON-CONFORMITE D'UN PRODUIT OU SERVICE NE SERAIT PAS COUVERTE PAR LA PRESENTE GARANTIE, OU A L'EXPIRATION DE LA GARANTIE (QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA NON-CONFORMITE), LE CLIENT N'AURA AUCUN RECOURS CONCERNANT CETTE NON-CONFORMITE. L'ENSEMBLE DES STIPULATIONS QUI PRECEDENT S'APPLIQUE INDEPENDAMMENT DU FONDEMENT LEGAL DE LA RECLAMATION OU DE LA MISE EN OEUVRE DE TOUTE RESPONSABILITE (GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, RESPONSABILITE DELICTUELLE OU CONTRACTUELLE, OU AUTRE).

Cette garantie est soumise à la loi néerlandaise. Les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les Contrats pour la Vente Internationale de Marchandises ou toute autre (future) convention internationale similaire relevant de la vente internationale de marchandises ne sont pas applicables. Tout différend entre Freedom Innovations et le client relatif, ou en lien avec le contrat, sera exclusivement soumis à la juridiction du Tribunal compétent d'Amsterdam. Par dérogation à ce qui précède, Freedom Innovations conserve le droit de soumettre tout différend à la juridiction du tribunal compétent conformément aux dispositions du Code de procédure civile hollandais.

Freedom Innovations se réserve le droit d'apporter des modifications, améliorations ou additions à ses produits à l'avenir, sans avoir l'obligation d'apporter de telles modifications, améliorations ou additions à ses produits fabriqués dans le passé. Freedom Innovations se réserve le droit de modifier les conditions de ces garanties expresses à l'avenir sans avoir l'obligation de reporter l'application de ces conditions modifiées aux produits fabriqués dans le passé.

Pour toute question sur les informations relatives à la garantie contenues ci-dessus, veuillez contacter le service clientèle de Freedom Innovations au 00800-2806 2806.